



LANGUEDOC

MISE A JOUR

PARTICULIERS

# Vos tarifs au quotidien

---

**Principales conditions  
tarifaires**

**En vigueur au 15 janvier 2025**

Tarifs en euro TTC - lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 13 septembre 2025

Les mises à jour effectuées depuis le 15 janvier 2025  
sont identifiées par le symbole suivant : ♣



# Extrait standard des tarifs\*

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne VISION)	<b>GRATUIT<sup>(1)</sup></b>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)	<b>2,75 € / MOIS</b> nombre illimité d'alertes soit pour information 33 €/an
Tenue de compte	<b>2,10 € / MOIS</b> soit pour information 25,2 €/an
Fourniture d'une carte de débit <sup>(2)</sup> (carte de paiement internationale à débit immédiat) (Carte Mastercard ou Visa)	<b>49 € / AN</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé <sup>(3)</sup> ) (Carte Mastercard ou Visa)	<b>49 € / AN</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (Carte L'Autre Carte)	<b>20,25 € / AN</b>
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1 € / RETRAIT</b> (à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait / mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	<b>2 € / MOIS</b> soit pour information 24 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none"><li>• En agence</li><li>• Par l'Internet</li></ul>	<b>4,50 € / VIREMENT</b> <b>GRATUIT<sup>(1)</sup></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)</li></ul>	<b>GRATUIT</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) (Gratuit pour les organismes bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)</li></ul>	<b>4 € / OPERATION</b>
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none"><li>• Plafond par opération</li><li>• Plafond mensuel</li></ul>	<b>8 €</b> <b>80 €</b>

(\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.














(2) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit :

- les cartes à débit immédiat,


- les cartes à autorisation systématique,


- les cartes à débit différé.

(3) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

	<b>Extrait standard des tarifs</b>	<b>P.2</b>
	<b>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</b>	<b>P.4</b>
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Frais de recherche de documents Le change	
	<b>Banque à distance</b>	<b>P.5</b>
	Abonnement à des services de banque à distance Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail	
	<b>Vos moyens et opérations de paiement</b>	<b>P.7</b>
	Cartes Virements Prélèvements / TIP / SEPA Chèques	
	<b>Offres groupées de services</b>	<b>P.12</b>
	Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Eko Le Compte à Composer Module Budget Protégé à destination de la clientèle en situation de fragilité financière Offres qui ne sont plus commercialisées	
	<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>P.21</b>
	Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	
	<b>Découverts et crédits</b>	<b>P.23</b>
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	<b>Épargne et placements financiers</b>	<b>P.26</b>
	Épargne Placements financiers	
	<b>Offres pour les jeunes</b>	<b>P.29</b>
	<b>Opérations à l'étranger</b>	<b>P.32</b>
	<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>P.33</b>
	<b>Succession</b>	<b>P.35</b>
	<b>Autres services</b>	<b>P.36</b>
	<b>Résoudre un litige</b>	<b>P.39</b>

 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »

 Services bancaires de base

 Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables gratuitement auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet [www.credit-agricole.fr/ca-languedoc](http://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



# Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Clôture / transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Retrait d'un des co-titulaires du compte de dépôt joint (Le compte de dépôt débité est celui faisant l'objet du retrait)	31,47 €
Liste des opérations automatiques et récurrentes	GRATUIT
Enregistrement d'une mesure de protection juridique ou changement de gestionnaire d'incapacité	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base <sup>(4)</sup> (fournis dans le cadre du droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

## Relevés de compte

	Papier	e.relevé
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,76 € / MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,07 € / MOIS	GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte Si recherches multiples, sur devis.	6,44 € / RELEVÉ	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Synthèse patrimoniale "Rendez-vous compte"	Fréquence trimestrielle 14,55 € / TRIM Fréquence annuelle 47,43 € / AN	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	GRATUIT	

## Tenue de compte

Tenue de compte ▲● (hors compte ouvert au titre du droit au compte bénéficiant des services bancaires de base)	2,10 € / mois
Frais de gestion de compte inactif <sup>(5)</sup> ▲●	30 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ▲●	GRATUIT

### Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

0,65 € / MOIS

(4) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 dudit Code : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; Un changement d'adresse par an ; La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; La domiciliation de virements bancaires ; La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne ; Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse.

4 (5) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

## Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Frais de location de coffre-fort <small>(selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)</small>	À PARTIR DE 142 € / COFFRE / AN
Frais de location temporaire de coffre-fort <small>(selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)</small>	À PARTIR DE 38,90 € / COFFRE / MOIS
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage <sup>(6)</sup> <small>Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible) Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit agricole (Exonération si carte en opposition ou en commande ou CAC module compte sécurisé*)</small>	GRATUIT 5,51 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale <sup>(6)</sup>	26,01 €
Frais d'attestation simple	18,43 € / UNITÉ
Frais d'attestation complexe	39,04 € / UNITÉ

Liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande.

## Frais de recherche de documents

Frais de recherche de documents <sup>(7)</sup> de moins d'1 an	18,43 € /DOCUMENT
Frais de recherche de documents <sup>(7)</sup> de plus d'1 an	39,04 € /DOCUMENT

## Le Change

Billets de banque (devises) : La commission est incluse dans le cours «achat» ou le cours «vente» (le cours «achat» et le cours «vente» sont consultables dans votre agence).



## Banque à distance

### Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.  
**Internet**

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) VISION Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ACTION ▲● Services inclus dans (CAEL) VISION + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne Invest Store Invest Store Initial (ACTION + opérations de bourse) Invest Store Intégral • À partir de 12 ordres par an • Moins de 12 ordres par an	GRATUIT GRATUIT 96 € / AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de Bourse en France figurent en page 28 et page 29.

Service d'agrégation de comptes Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques Service disponible depuis l'application Ma Banque	GRATUIT
--	---------

\*Offre qui n'est plus commercialisée.

(6) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc ou dans une agence d'une autre Caisse régionale de Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale de Crédit Agricole.

(7) Si recherches multiples, sur devis. Document hors réédition relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet [www.credit-agricole.fr/ca-languedoc](http://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc)

(coût de la connexion selon opérateur)

- Nos applications mobiles
  - Ma Banque<sup>(8)</sup>
  - Envoyer de l'argent avec WERO<sup>(9)</sup>
  - Paiement Mobile<sup>(10)</sup> dédié aux paiements sécurisés en magasin<sup>(11)</sup>

**TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT**  
Hors coût de connexion selon opérateur

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)

**2,75 € / MOIS**  
nombre illimité d'alertes  
(soit pour information 33 € / AN)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS  
- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations

**GRATUIT**

Filmobile Mini-relevés : réception d'un mini relevé hebdomadaire\*

**0,34 € / SMS**

Alerte épilage (mensuelle)\*

**0,34 € / SMS**

Alerte achat à distance\*

**0,34 € / SMS**

Alerte solde disponible (hebdomadaire)\*

**0,34 € / SMS**

Alerte essentielle - solde débiteur (mensuelle)\*

**0,34 € / SMS**

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement\*

**0,34 € / SMS**

Alerte souplesse du découvert\*

**0,34 € / SMS**

\* Services d'alertes gratuits si envoi par mail.

## Téléphone avec Filvert service vocal (24h/24)

Abonnement

**GRATUIT**

Plateforme téléphonique

appel non surtaxé, coût variable selon opérateur

(8) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de connexion selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(9) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile. Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiable. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

(10) Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de connexion selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(11) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.



# Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes (sous réserve d'acceptation par la Banque)

### Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait )))	Débit immédiat	Débit différé
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)</b>		
- L'Autre Carte ▲● <sup>(12)</sup>	20,25 € / AN	
- Mastercard à autorisation systématique <sup>(13)</sup>	40,76 € / AN	
- Mastercard Eko	40,76 € / AN	
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)</b>		
- Mastercard Standard ou Visa Classic	49 € / AN	49 € / AN
❖ - Mastercard Globe Trotter*	49 € / AN	
- Gold Mastercard ou Visa Premier	145 € / AN	145 € / AN
- Mastercard World Elite ou Visa Infinite ou Platinum*		346 € / AN

\*Cartes plus commercialisées. Mastercard Globe Trotter plus commercialisée à partir du 12 mars 2025.



## Bon à savoir !

### Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement et de retrait sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf Cart'Essentiel, l'Autre Carte<sup>(12)</sup>, Carte Supplétis/Open, Carte exclusivement rattachée à un Crédit Renouvelable et Carte LSA). En cas de souscription ou détention d'une offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel, réduction de -50 % sur la deuxième carte si celle-ci est d'une valeur identique ou inférieure à la carte détenue dans l'offre groupée de services.

Le logo ))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ou auprès de votre Conseiller.

Nos cartes Mastercard Mozaïc Black, Mastercard/Visa, Mastercard Cartwin/Visa Cartwin, Gold Mastercard/Visa Premier, Gold Mastercard Cartwin/Visa Premier Cartwin, Mastercard World Elite et Visa Infinite sont déclinables en version «sociétaire» (réservées aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

## Carte de crédit associée à un crédit renouvelable\*

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin <sup>(14)</sup> )))	49 € / AN	49 € / AN
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin <sup>(14)</sup> )))	145 € / AN	145 € / AN
Carte Crédit Renouvelable		25 € / AN
Carte Supplétis (cette carte n'est plus commercialisée) <sup>(15)</sup>		22 € / AN
Carte Open (cette carte n'est plus commercialisée)		22 € / AN

(\*) Les cartes de crédit Visa Cartwin et Visa Premier Cartwin à débit différé ne sont plus commercialisées.

(12) L'Autre Carte Mastercard à autorisation systématique vient en remplacement de l'Autre Carte Maestro, qui n'est plus commercialisée.

(13) La carte Mastercard à autorisation systématique vient en remplacement de la carte Maestro avec contrôle de solde, qui n'est plus commercialisée.

(14) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ».

Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(15) Les cartes Supplétis et Crédit Renouvelable sont des cartes de crédit, associées à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

# Carte de retrait

Cotisation carte Libre Service Agence (carte LSA)  
(retraits aux seuls distributeurs de votre agence)

**GRATUIT**

Cotisation carte Cart'Essenciel (retraits aux seuls distributeurs  
du Crédit Agricole du Languedoc)

**GRATUIT**



## Bon à savoir !

**BONUS GOLD** 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte\* pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 13), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 12) ne bénéficient pas du Bonus Gold.  
(\* Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.)

✓ Pour les offres destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique "Offres pour les jeunes".  
(voir p.29-30)

## Paielement par carte

**Paielement par carte en euro<sup>(16)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●**

**GRATUIT**

**Paielement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)**

- Frais fixes **0,50 € / OPÉRATION**
- Frais variables **2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire<sup>(17)</sup>

**Autres paielements par carte<sup>(18)</sup>**

- Frais fixes **0,50 € / OPÉRATION**
- Frais variables **2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels

N.B : Le paielement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifcations que les paielements par carte.

## Retrait d'espèces par carte

**Retraits d'espèces par carte en euro<sup>(16)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)**

**Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets**

du Crédit Agricole

d'une autre banque\*\*

Carte L'Autre Carte<sup>(12)(19) ▲●</sup>

**GRATUIT**

**1 € / RETRAIT  
DÈS LE 1<sup>ER</sup> RETRAIT**

Carte Mastercard à autorisation systématique<sup>(13)</sup>

**GRATUIT**

**1 € / RETRAIT  
À PARTIR DU 4<sup>ÈME</sup>  
RETRAIT / MOIS**

Carte Mastercard Eko

**GRATUIT**

**1 € / RETRAIT  
À PARTIR DU 26<sup>ÈME</sup>  
RETRAIT / AN**

Carte Mastercard / Mastercard

Cartwin / Open / Visa / Visa

Cartwin

**GRATUIT**

**1 € / RETRAIT  
À PARTIR DU 5<sup>ÈME</sup>  
RETRAIT / MOIS**

Carte Mastercard

❖ Globe Trotter\*

Carte Gold Mastercard / Visa Premier / Gold Mastercard  
Cartwin / Visa Premier  
Cartwin  
Carte Visa Infinite  
Carte Mastercard World Elite  
Carte Platinum\*

**GRATUIT**

**GRATUIT**

(\*) Cartes plus commercialisées. Mastercard Globe Trotter plus commercialisée à partir du 12 mars 2025.

(\*\*) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

(16) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°1230/2021), voir carte p.38.

(17) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://ca.fr/la/conversions-monetaires>

(18) Opérations de paielement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.

8 (19) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.

## Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **3,20 € / OPÉRATION**
- Frais variables **2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire<sup>(17)</sup>

## Autres retraits d'espèces par carte<sup>(18)</sup>

- Frais fixes **3,20 € / OPÉRATION**
- Frais variables **2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels

## Commission de service sur retrait\* **6 € / RETRAIT**

\* Pour les retraits en euros effectués par des porteurs de cartes émises hors de la zone EEE

## Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) sur demande client	<b>EN FRANCE</b> 9,43 € <b>A L'ÉTRANGER</b> 88,85 €
Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client	<b>GRATUIT</b>
Commande de carte en urgence	16,92 €
Rédition du code confidentiel de la carte	11,89 €
Refabrication de la carte perdue ou volée	11,89 €
Refabrication de la carte suite à une détérioration, fraude ou opposition	11,89 €
Modification des plafonds temporaires d'utilisation	
- à la demande du titulaire en agence	11,30 €
- avec l'application «Ma Banque»	<b>GRATUIT</b>
Recherche bénéficiaire paiement carte	15,08 €
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	<b>GRATUIT</b>
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	<b>GRATUIT</b>
Verrouillage temporaire de la carte (Carte égarée)	<b>GRATUIT</b> SUR LES INTERFACES DIGITALES ET AGENCES
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,36 €

## Virements

### Virement SEPA\*\*

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA, automatisable avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque

### Émission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
<b>Frais par virement occasionnel</b>		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
• Vers un compte hors Caisse régionale	<b>GRATUIT</b>	4,50 €

(\*\*) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 38) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man, le Vatican, Andorre, Royaume-Uni.

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	1,45 €

### Émission d'un virement instantané SEPA

<ul style="list-style-type: none"> <li>Via l'application Ma Banque ou le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne : <a href="http://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc">www.credit-agricole.fr/ca-languedoc</a> (coût de la connexion selon opérateur).</li> </ul> Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Via WERO - Application Ma banque</li> </ul> Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
---------------------------------	---------

Réception d'un virement instantané SEPA ▲●	GRATUIT
--	---------

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire.


### Virement non SEPA Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de **19,95 €**. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 38), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque. Concernant les autres virements non SEPA, la Caisse Régionale applique selon les consignes du client la facturation des frais détaillés P32 (virements internationaux).

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA	Agence
---------------------------------	--------

<b>Émission d'un virement non SEPA occasionnel</b> <b>Frais par virement occasionnel (commission de transfert)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale</li> <li>Vers un compte d'une autre banque</li> </ul>	25,36 €
---	---------

<b>Émission d'un virement non SEPA permanent</b> <b>Frais de mise en place d'un virement permanent</b>	GRATUIT
<b>Frais par virement permanent (commission de transfert)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale</li> <li>Vers un compte d'une autre banque</li> </ul>	25,36 €



## Bon à savoir !

**Virements non SEPA :**  
Remise de 20% sur la commission de change et la commission de transfert pour les virements saisis sur internet.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA
----------------------------------

Réception d'un virement non SEPA ▲● Frais par virement	25,36 €
---	---------

## Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,87 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	16,87 €
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	11,89 €
Frais par virement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	16,16 €

*Pour les virements internationaux voir p.32.*

## Prélèvements / TIP / SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4 €
Information premier prélèvement SEPA	0,29 €
Frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	16,16 €
Rejet tardif de prélèvement	GRATUIT

## Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : (frais de poste inclus)	
• en lettre expert contre signature	9,29 €
• en pli simple	GRATUIT
• envoi dans une autre Caisse régionale	9,29 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	21,03 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	21,03 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,50 €
Frais de chèque de banque en mobilité (mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale)	25,09 €
Chéquier avec talon de correspondance	6,64 €
Copie de chèque(s)	18,43 € / CHÈQUE
Frais de destruction de chéquier non retiré dans un délai de trois mois après la première information	8,49 € / CHÉQUIER



# Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être souscrits séparément

## Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

❖ Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus). Cf. page 31.

## Offre Prestige

Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Prestige s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel\*

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>(20)</sup> : 12 / an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client\*

Rédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA\*

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA\*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple\*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

### Retrait d'espèces par carte<sup>(21)</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole\*

33,6 € / MOIS

(\*) Services gratuits

(20) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(21) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement\*

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>(22)</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium<sup>(23)</sup>

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium<sup>(24)</sup>

33,6 € / MOIS

### Merci pour l'info Prestige\*\* (version numérique)

- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

## Offre Premium

*Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Premium s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.*

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel\*

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>(25)</sup> : 3 / an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client\*

Rédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA\*

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA\*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

16 € / MOIS

(\*) Services gratuits. (\*\*) Merci pour l'info Prestige vient en remplacement de Dossier Familial Prestige

(22) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(23) La garantie n'a pas de vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (Voir détails dans la notice d'assurance).

(24) Dans les limites et conditions prévues et détaillées au contrat d'assurance souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p.34.

(25) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

## Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple\*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 chèques / an

### Retrait d'espèces par carte<sup>(26)</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole\*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement\*

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>(26)</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

✿ Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

16 € / MOIS

## Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium<sup>(23)</sup>

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium<sup>(24)</sup>

## Merci pour l'info Premium\*\* (version numérique)

- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

## Offre Essentiel

*Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Essentiel s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.*

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel\*

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>(27)</sup> : 1 / an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)  
« Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client\*

11 € / MOIS

(\*) Services gratuits.

(\*\*) Merci pour l'info Premium vient en remplacement de Dossier Familial Premium.

(26) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(27) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

## Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA\*

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA\*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple\*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque / an

### Retrait d'espèces par carte<sup>(28)</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole\*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>(28)</sup>

En euro dans un pays de l'EEE\*

- ✿ Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et les paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus<sup>(23)</sup>

### Merci pour l'info Essentiel\*\* (version numérique)

- Accès au service Les experts de Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

(\*) Services gratuits.

(\*\*) Merci pour l'info Essentiel vient en remplacement de Dossier Familial Essentiel.

11 € / MOIS

(28) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

# Offre Eko

## Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION\*

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations\*
- alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel\*

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - « Mastercard eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque\*

Frais d'opposition de la carte par le titulaire\*

Refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple\*

## Retrait d'espèces par carte\*\*

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole\*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an\*\*\*

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an\*\*\*

2,00 € /  
MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat de carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'une autre offre groupée de services associée au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur. (\*) Services gratuits. (\*\*) Au moyen de la carte incluse dans l'offre. (\*\*\*) Par année civile.



## Bon à savoir !

**L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert :** le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision. En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

# L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>(29)</sup>

## LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION\*

Envoi carte à domicile en pli simple\*  
(pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur ; alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)\*

(\*) Services gratuits.

## MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture le cas échéant de compte\*

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"<sup>(12)</sup>

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1fois/semaine)

Exonération de tarification concernant les frais suivants, liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte <sup>(30)(31)</sup>

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)\*

Un changement d'adresse (1 fois / an)\*

Versement d'espèces en agence\*

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque dans l'agence teneur de compte\*

(\*) Services gratuits.

1,00 € /  
MOIS

(29) En application des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier relatifs à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

(30) Qui sont eux-mêmes réglementairement plafonnés.

(31) Exonération totale de tarification applicable depuis le 01/10/2022.

## Offres qui ne sont plus commercialisées

### ❖ Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Offre qui n'est plus commercialisée à partir du 12 mars 2025.

#### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne ACTION\*

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations\*
- alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel\*

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client\*

Rédition du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque\*

Frais d'opposition de la carte par le titulaire\*

Refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA\*

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple\*

#### Retrait d'espèces par carte<sup>(32)</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole\*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

#### Paiement par carte<sup>(32)</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

(\*) Services gratuits

2,00 € /  
MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31<sup>ème</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(32) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Comptes services du Crédit Agricole Plus commercialisés depuis juin 2012.

Services compris	SERENITE**	OPTIMUM 2**	MOZAÏC
Tenue de compte	x	x	x
Découvert autorisé	x	x	x
Taux préférentiel des intérêts débiteurs*	-2 points		
Franchise des intérêts débiteurs		x	x
Placement automatique des excédents de trésorerie		x	
Synthèse patrimoniale		x	
Sécuricompte	x	x	x
Exonération de frais d'opposition sur chèque à l'initiative du client	x	x	x
Invest Store Initial	x	x	x
Filmobile Gestion ou Alerte	x		
Prix / mois	6,80 €	9,24 €	3,77 €

(\*) Par rapport au prix du découvert non convenu, voir rubrique «Découverts et crédits».(\*\*) Ouvert depuis le 01/07/2003.

CSCA*	Initial	Optim@	Privilège	Optimum1	Equilibre	Trésorerie	Epargne
Prix / mois	3,00 €	8,45 €	8,50 €	7,83 €	8,09 €	6,48 €	7,45 €

(\*) Ces offres ne sont plus commercialisées depuis le 01/05/2007.

## Le Compte à Composer Plus commercialisé depuis novembre 2021.

### Vos essentiels du quotidien

#### LE SOCLE

#### Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION\*

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements et en pli simple)\*

Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)\*

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

2,26 € /  
MOIS\*\*

#### Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur
- alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)\*

#### Merci pour l'info

(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

(\*) Services gratuits.

(\*\*) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info. Résiliation possible à tout moment auprès d'Uni-Médias ou en agence (détails page 36).

## Vos univers de besoins

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

- Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert<sup>(33)</sup>
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert
- Ristourne des intérêts débiteurs<sup>(34)</sup>

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,45 € / mois
	De 500,01 € à 1000 €	3,40 € / mois
	De 1000,01 à 2000 €	4,35 € / mois
	2000,01 € et plus	5,80 € / mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,45 € / mois
	De 300,01 € à 800 €	2,40 € / mois
	De 800,01 à 1200 €	3,35 € / mois
	De 1200,01 à 2000 €	4,30 € / mois
	2000,01 € et plus	5,75 € / mois

### MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Assurance SécuriCOMPTE Plus <sup>(35)</sup> SécuriCOMPTE Premium* <sup>(35)</sup>	<b>3,10 € / MOIS PREMIUM : 4,69 € / MOIS</b>
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Rédition Carte urgente et/ou code confidentiel	
Utilisation frauduleuse des données de sécurité personnalisée	
Garantie des espèces volées par agression	

(\*) PREMIUM : montant des garanties supérieur.

### MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurance SécuriWEB <sup>(33)</sup> SécuriWEB Premium* <sup>(33)</sup>	<b>3,40 € / MOIS PREMIUM : 4,30 € / MOIS</b>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : alerte achat à distance ; mini relevés (1/semaine) ; alerte temps réel de gestion	

(\*) PREMIUM : montant des garanties supérieur.

(33) Dans les limites et conditions prévues et détaillées au contrat d'assurance souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p.34.

(34) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

(35) La garantie n'a pas de vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (Voir détails dans la notice d'assurance).

## Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer\* :

Pour toute détention du Compte à Composer\* (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

### Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

(\*) Le Compte à Composer n'est plus commercialisé depuis novembre 2021.



## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

#### Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération 8 €
- Plafond journalier 8 €
- Plafond mensuel 80 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

- Plafond par opération<sup>(36)</sup> 4 €
- Plafond journalier 4 €
- Plafond mensuel<sup>(36)</sup> 20 €

Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre Le Compte à Composer Module Budget Protégé **EXONÉRATION TOTALE<sup>(30)(31)</sup>**

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière au titre des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. **25 € / mois**



### Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

(36) Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier.

## Opérations particulières

<b>Frais de retour de courrier Pli non distribué*</b> (client inconnu à l'adresse)	<b>23,14 €</b>
* Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en oeuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse Régionale.	
<b>Frais de gestion annuelle des retours de courrier</b> (Pli Non Distribué)	<b>57,32 € / AN</b>
<b>Frais par saisie attribution ou conservatoire</b>	<b>111,31 €</b>
<b>Procédure de paiement direct</b>	<b>111,31 €</b>
<b>Frais par saisie administrative à tiers détenteur</b>	<b>10 % DU MONTANT D'Û AU TRÉSOR PUBLIC</b> dans la limite d'un plafond de 83,33 €
<b>Mesure exécutoire inopérante</b>	<b>33,07 €</b>
<b>Frais de mainlevée saisie attribution ou conservatoire</b>	<b>3,69 €</b>

## Incidents de paiement

<b>Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire)</b>	<b>15,30 €</b>
<b>Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>(37)</sup></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €</li><li>• Montant du chèque supérieur à 50 €</li></ul> (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	<b>30 € / CHÈQUE 50 € / CHÈQUE</b>
<b>En cas d'interdiction bancaire :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire</li><li>• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</li></ul>	<b>38,20 € / CHÈQUE 40 €</b>
<b>Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision<sup>(38)</sup></b>	<b>MONTANT DE L'OPÉRATION 20 €</b>
<b>Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(38)</sup></b>	<b>MONTANT DE L'OPÉRATION 20 €</b>



### Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

(37) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

(38) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



# Découverts et crédits

(sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier)

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

## Découverts

Le taux d'intérêt appliqué aux découverts non autorisés est déterminé à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre, calculé en fonction des taux effectifs appliqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent.

### Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement\*)

Taux débiteur annuel	<b>NOUS CONSULTER</b>
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	<b>PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE<sup>(40)</sup></b>
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	<b>10,65 €</b>
Lettre d'information pour dépassement significatif se prolongeant au-delà d'un mois	<b>8,27 €</b>

En application de l'article L.312-92 du Code de la consommation

(\*) Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation du découvert convenue.

### Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois, ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois ou dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	<b>NOUS CONSULTER</b>
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal <sup>(39)</sup>	<b>PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE<sup>(40)</sup></b>
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	<b>TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU</b>
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	<b>GRATUIT</b> (si inférieur à 12 mois)
Assurance facultative en couverture du découvert SecuriTRÉSORERIE <sup>(41)</sup>	<b>EN FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT</b>

(voir rubrique « assurances de la banque au quotidien » p.34)

## Crédits à la consommation

### Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable Supplétifs	
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	<b>NOUS CONSULTER</b>

#### Peuvent être associés au Crédit Renouvelable Supplétifs :

- une carte de crédit ou une carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Cartwin Gold Mastercard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « cartes » p.7.
- une assurance emprunteur<sup>(42)</sup> : Décès et PTIA (Perte totale et irréversible d'autonomie) 0,327 % par mois sur le solde restant dû, quel que soit l'âge.

Frais de dossier	<b>GRATUIT</b>
------------------	----------------

OPEN (offre qui n'est plus commercialisée)	<b>NOUS CONSULTER</b>
--	-----------------------

(39) Le TAEG applicable est indiqué sur la convention de compte. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de Compte et est susceptible d'évolution.

(40) Taux d'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert (≤3000€, > 3000€ et ≤6000€, > 6000€).

(41) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance, souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) pour une autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois. Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica pour une autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois. Voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.35.

## Crédit amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Prêts Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ MaPrimeRénov	NOUS CONSULTER
Regroupement de crédits Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier*	
- Prêt Personnel amortissable	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
- Prêt regroupement de crédits	(MINI 70 €)
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance des Emprunteurs <sup>(43)</sup>	NOUS CONSULTER

(\*) Non applicables pour certains prêts réglementés.

## Crédits immobiliers

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

### Crédit immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ MaPrimeRénov	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Prêt tout Habitat Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier*	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
• Montant minimum/maximum	MINI 500 € / MAXI 2000 €
• Sur le Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	500 € MAXIMUM
Assurance emprunteur / perte d'emploi <sup>(43)</sup>	NOUS CONSULTER

(\*) Non applicables pour certains prêts réglementés.



**Bon à savoir !**

### Crédit immobilier :

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

(42) Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA - Entreprise régie par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

(43) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

## Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte payeur <sup>(44)</sup>	48,93 €
Modification de la date d'échéance	48,93 €
Modification de la périodicité d'échéance	58,99 €
Modification de garantie	154,66 €
Attestations diverses liées au prêt ( APL, attestation fiscale, attestation pour prêt soldé...)	18,43 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement :	
• en agence	40 €
• sur internet	GRATUIT
Réaménagement de prêt	MAXI 1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINIMUM 75 €)
Frais étude dossier refusé	80 % DES FRAIS DE DOSSIER
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	45,43 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement anticipé de crédit à la consommation	GRATUIT
Frais de mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	131,25 €
Frais de mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu (hors frais des services fiscaux et de greffe) :	
• au Crédit Agricole du Languedoc	36,23 €
• hors Crédit Agricole du Languedoc	72,78 €
Exercice d'options (pause mensualité, double mensualité et modulation d'échéance)	60,19 €
Exercice option temporaire court terme ou temporaire projet	120,06 €
Frais de formalisation de garantie prêteur	57,32 €
Transfert de crédits	282,94 €
Accord de donation	58,99 €
Frais de mise en place d'un découvert confirmé	16,97 €

(44) Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.



# Épargne et placements financiers

## Épargne

### Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	<b>GRATUIT</b>
Transfert de Compte (CEL) et Plan Epargne Logement (PEL) vers une autre banque	138,98 € / CONTRAT MAXI 257 €
Mandat d'épargne (mandat de gestion automatisée des excédents de trésorerie)	
Tandem	1,25 € / MOIS
Tandem +	2,45 € / MOIS

### Épargne disponible

Livret A, Compte Sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri, les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique suivante

Ouverture	<b>GRATUIT</b>
Taux brut en vigueur	<b>NOUS CONSULTER</b>

### Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et les Plans Epargne Logement (PEL)

Ouverture	<b>GRATUIT</b>
Taux brut en vigueur	<b>NOUS CONSULTER</b>
L'assurance vie et le Plan d'Epargne Retraite (PER individuel assurance vie)* (* ) Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» p.35.	
Droits d'entrée	<b>NOUS CONSULTER</b>
Rémunération	<b>NOUS CONSULTER</b>
Frais de gestion	<b>NOUS CONSULTER</b>

## Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont regis par l'article D. 221-111-1 du Code monétaire et financier.

### Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un PEA/PEA-PME ou d'un Compte Titres Ordinaire ou d'un PER Individuel compte-titres	<b>GRATUIT</b>
Transfert de compte-titres ordinaire vers une autre banque, hors Crédit Agricole	
• Par compte	138,98 €
• Par ligne (Maximum 10 lignes facturées)	11,51 €
Transfert PEA / PEA-PME vers une autre banque, hors Crédit Agricole	(MAXIMUM PAR COMPTE 150 €)
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
Remboursement Bons d'épargne déplacé Autres Banques	67,28 € / acte

Frais de recherche titres	23,36 €
Transfert entrée de ligne étrangère (hors Euronext)	NOUS CONSULTER
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	GRATUIT
Ordre de bourse annulé, non exécuté	GRATUIT
Opérations sur Titres Non Cotés	1,20 % du montant de l'opération Maximum 293 €
Mise au nominatif pur / administré	56,02 €
Service Languedoc Gestion Conseillée	65 € / TRIMESTRE

## L'Or

Achat et vente d'or	2,50 % (MINIMUM 48 €)
---------------------	--------------------------

Fiscalité cession d'OR / 2 options :

Selon réglementation fiscale en vigueur au moment de l'édition des présentes conditions tarifaires, susceptible d'évolutions.

- Taxe forfaitaire = 11,50 % sur le montant total de la vente,

- Taxe sur la plus-value (applicable sous certaines conditions, nous consulter) = 36,20 % sur la plus-value réelle.

## Abonnement INVEST STORE INTÉGRAL

Moins de 12 ordres par an	96 € / AN
A partir de 12 ordres par an	GRATUIT

## Les ordres de bourse sur bourses étrangères

(Par internet sur compte-titres et PER Individuel compte-titres)

<b>INVEST STORE INITIAL OU SERVICE GESTIONNAIRE</b>	
• Frais de courtage : 1% du montant de l'ordre	Minimum 50 €
• Frais de marché en sus, variables selon lieu d'exécution	NOUS CONSULTER

### INVEST STORE INTÉGRAL\*

• Frais de courtage : 0,30% du montant de l'ordre	Minimum 30 €
• Frais de marché en sus, variables selon lieu d'exécution	NOUS CONSULTER

\*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

## Les ordres de bourses en France sur compte-titres ordinaires et PER Individuel compte-titres<sup>(45)</sup>

### INTERNET

<b>INVEST STORE INITIAL</b>	
• 0,60 % du montant de l'ordre	Minimum 7,50 €
• Frais fixes à la ligne	GRATUIT

<b>INVEST STORE INTÉGRAL*</b>	
• Ordre <= 1000 €	0,99 €
• Ordre > à 1000 €	0,12 % du montant de l'ordre
• ProRealTime (Outil d'analyse technique des cours de bourse)	GRATUIT
• Alertes cours de bourse (SMS ou Mail)	GRATUIT (120 ALERTES MAX)

\*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

(45) Frais de courtages hors frais de marché (Euronext ou plateformes alternatives de négociation), prélevé en sus.

## SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)\*

**Frais proportionnels** **0,024 % du montant**  
X nombre de jours de portage

\*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

## TÉLÉPHONE

### INVEST STORE INITIAL

- 1,49 % du montant de l'ordre **Minimum 14 €**
- Frais fixes à la ligne **6 €**

### INVEST STORE INTÉGRAL\*

- Frais : idem frais sur Internet
- Frais fixes par ordre **11,96 €**

\*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

## SERVICES GESTIONNAIRES

- 1,49 % du montant de l'ordre **Minimum 14 €**
- Frais fixes à la ligne **6 €**

**Commission sur OPC externe** **30 €**

**Souscription et vente de SICAV et FCP  
Crédit Agricole** **NOUS CONSULTER**

**Bons et droits (hors warrant)** **1,49 % DU MONTANT  
DE L'ORDRE / MINI 6 €**

**Warrant\*** **11,02 €**

\*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

## Les ordres de bourse en France sur PEA / PEA-PME<sup>(45)</sup>

### INTERNET

### INVEST STORE INITIAL

- 0,50 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne **GRATUIT**

### INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre de 0 à 500,00 € **0,48 % du montant de l'ordre**
- Ordre de 500,01 à 1000 € **0,18 % du montant de l'ordre**
- Ordre > à 1000 € **0,12 % du montant de l'ordre**

### TÉLÉPHONE

### INVEST STORE INITIAL

- 1,20 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne **GRATUIT**

### INVEST STORE INTÉGRAL

- Frais : idem frais sur Internet

## SERVICES GESTIONNAIRES

- 1,20 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne **GRATUIT**

**Commission sur OPC externe** **30 € MAXIMUM**

**Souscription et vente de SICAV et FCP  
Crédit Agricole** **NOUS CONSULTER**

## Les Droits de garde (CTO, PERI\*)

(Prélevés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre de l'année précédente)

Pour les détenteurs d'Invest Store Intégral **GRATUIT**

PAR AN

### Compte-titres

#### Frais de tenue de compte

(exonération si uniquement détenteur de Parts Sociales)

MINIMUM DE PERCEPTION  
**33 € / AN / COMPTE**  
MAXI 450 €

Valeurs CA

Valeurs hors CA

#### Commission proportionnelle au montant du portefeuille

**GRATUIT**

0,32 %

#### Frais fixes par ligne

**GRATUIT**

4 € MINI

#### Lignes nominatives, étrangères ou Or

COMMISSION  
PROPORTIONNELLE 1 % (MINIMUM 10 €)

### PEA / PEA-PME

#### Frais de tenue de compte

MAXIMUM DE PERCEPTION  
**450 € / AN / COMPTE**

Valeurs CA

Valeurs hors CA

#### Commission proportionnelle au montant du portefeuille

**GRATUIT**

0,32 %

#### Frais fixes par ligne

**GRATUIT**

**GRATUIT**

#### Lignes nominatives, étrangères

COMMISSION  
PROPORTIONNELLE 0,40 %

#### Lignes non cotées

COMMISSION  
PROPORTIONNELLE 0,40 %

(\*) Hors contrat souscrit avant le 15/01/2025



## Offres pour les jeunes

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

## Moyens de paiement

### Cotisation carte pour les 10 / 17 ans ✪

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) :

#### Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans)\*

- La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants :
- retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale,
- retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE),
- paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

**GRATUITE  
JUSQU'A  
17 ANS  
(INCLUS)**  
**12 €/AN  
A PARTIR  
DE 18 ANS<sup>1</sup>**

\* La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

<sup>1</sup> Tarif applicable à compter de la cotisation annuelle qui suit les 18 ans du porteur.

## Cartes qui ne sont plus commercialisées pour les 12 / 25 ans

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	12 € / AN
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc	12 € / AN
- Fourniture d'une carte de retrait : Mastercard Mozaïc	12 € / AN
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Standard ou Visa Classic si détention d'un Compte à Composer*	12 € / AN

(\*) Offre qui n'est plus commercialisée

## Paieement et retrait par carte

### Paieement par carte

Paieement par carte en euro <sup>(46)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
--	---------

### Paieement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

#### Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de conversion monétaire <sup>(47)</sup>	

#### Autres paieements par carte<sup>(48)</sup>

#### Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de change éventuels	

N.B : Le paieement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifcations que les paieements par carte.

### Retrait d'espèces par carte

#### Retrait d'espèces par carte en euro<sup>(46)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

#### Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit agricole	d'une autre banque**
Carte Mastercard Mozaïc Black		
Carte Mastercard Mozaïc de retrait		
Carte Mastercard Mozaïc de paieement avec contrôle du solde	GRATUIT	GRATUIT
Carte Mastercard Mozaïc		
Autres cartes => Cf. tableau p.8.		

(\*\*) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

(46) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°1230/2021).

(47) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://ca.fr/la/conversions-monetaires>

(48) Opérations de paieement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.

## Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

### Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire<sup>(47)</sup>

GRATUIT  
GRATUIT

### Autres retraits d'espèces par carte<sup>(48)</sup>

### Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuel

GRATUIT  
GRATUIT

## Offres groupées de services

### Cotisation à une offre groupée de services

❖ Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient des tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 13,14,15. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.\*

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
<b>Offre Essentiel</b>	<b>3 €/MOIS</b>	<b>6 €/MOIS</b>
<b>Offre Premium</b>	<b>5 €/MOIS</b>	<b>9 €/MOIS</b>

\*Hors contrats souscrits avant le 15 janvier 2025.

❖ **Offre Globe Trotter** Offre qui n'est plus commercialisée à partir du 12 mars 2025  
Pour les 18 et 30 ans inclus (voir P.18) **2 €/MOIS**

### Compte à Composer (Offre qui n'est plus commercialisée)

Cotisation à une offre groupée de services (pour les 18 à 25 ans) **RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 40 %**

### Offre Very Good Trip (Très bon voyage) (Offre qui n'est plus commercialisée)

Pour les 16 à 30 ans : **5 € / MOIS**  
- 1 virement hors zone Euro par mois offert (3 € / MOIS)  
- Gratuité des commissions de paiement et de retrait par carte hors zone euro **SI DÉTENTION D'UN COMPTE À COMPOSER)\***

\*Offre qui n'est plus commercialisée

## Découverts et crédits

Voir la rubrique générale Découverts et Crédits p.23

### Autorisation de découvert

- Montant **NOUS CONSULTER**
- Taux débiteur préférentiel **NOUS CONSULTER**

Prêt booster auto/perso (18-25 ans)

Prêt Permis à 1 € / jour (15-25 ans)

Prêt étudiant

Prêt avance jeunes (16-30 ans)

**NOUS CONSULTER**

Cautions Good Loc

Frais de dossier sur prêt Étudiant

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an)

**NOUS CONSULTER**

**GRATUIT**

**GRATUIT**

**GRATUIT**

## Épargne et placements financiers

### Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

**GRATUIT**  
**NOUS CONSULTER**

### Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

**GRATUIT**  
**NOUS CONSULTER**

### Droits de garde

**GRATUIT**  
**(JUSQU'À 25 ANS)**

## Assurance<sup>(49)</sup>

### Assurance santé des étudiants à l'étranger (18-31 ans)

**NOUS CONSULTER**



## Opérations à l'étranger

### Les devises

Les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole du Languedoc pour la devise concernée au jour de l'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre. Toutes les opérations en devises (non euros) supportent une commission de change fixe de **19,95 €**.

### Les chèques (hors refacturation éventuelle de la banque étrangère)

Encaissement de chèque étranger	<b>63,13 €</b>
Commission de change	<b>19,95 €</b>
Paiement de chèque encaissé à l'étranger	<b>63,13 €</b>
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	<b>63,13 €</b>

(49) MyStudies Cover est un contrat d'APRIL International Care France – société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par GROUPAMA GAN VIE (garanties frais de santé et individuelle accident), CHUBB European-Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et interruption de séjour) et EUROP ASSISTANCE (garantie assistance juridique). Ce contrat est co-distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur [www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr](http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr) ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse Régionale.

## Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir p.8 et p.29-30-31.

Tenue de compte en devises 56,56 € / AN

Demande de sort, copie SWIFT ou modification d'instruction 11,89 €

**Pour les virements internationaux**, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire.

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre) 25,36 €

- Option "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) 25,36 €  
+ MAJORATION DE FRAIS DE 25,74 €

- Option "BEN" (l'ensemble des frais sont à la charge du bénéficiaire du virement)



### Bon à savoir !

**Virements internationaux** : Remise de 20% sur la commission de change et la commission de transfert (Share et Our) pour les virements saisis sur internet.



## Assurances et prévoyance

### Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

**NOUS CONSULTER**  
DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR  
[www.credit-agricole.fr/ca-languedoc](http://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc)

L'assurance des accidents de la vie

**OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES**  
AU 04 27 84 15 30  
(APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)

#### FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

**L'assurance dépendance :**

Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

**NOUS CONSULTER**

**L'assurance décès :**

Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

**NOUS CONSULTER**

**L'assurance obsèques**

• Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

**NOUS CONSULTER**

• Contrat d'assistance

**NOUS CONSULTER**

## Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	<p><b>NOUS CONSULTER</b>          DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR  <a href="http://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc">www.credit-agricole.fr/ca-languedoc</a>  <b>OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES</b>          AU 04 27 84 15 30          (APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)</p>
L'assurance multirisque habitation	
L'assurance garantie locative	
L'assurance deux roues	
L'assurance tous mobiles	

## Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique Pleins Droits	<b>NOUS CONSULTER</b>
---------------------------------------	-----------------------

## Assurance Emprunteur **NOUS CONSULTER**

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » p.23 et p.24.

## Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium (montant des garanties supérieur)
<b>SécuriCOMPTE<sup>(*)</sup>(50)</b> Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	<b>Sécuri-COMPTE Plus</b> 24 € / AN / COMPTE	<b>Sécuri-COMPTE Premium</b> 50,40 € / AN / COMPTE
<b>SécuriWEB<sup>(*)</sup></b> Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance	15 € / AN / COMPTE	30 € / AN / COMPTE

**SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer<sup>\*\*</sup>) souscrit jusqu'au 31/12/2016**

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 300 €
24 € / AN / COMPTE	de 300,01 € à 2000 €
36 € / AN / COMPTE	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN

**SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer<sup>\*\*</sup>) souscrit à partir du 01/01/2017**

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 500 €
24 € / AN / COMPTE	de 500,01 € à 2000 €
36 € / AN / COMPTE	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN

(\*\*) Offre qui n'est plus commercialisée.

(50) La garantie n'a pas de vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (Voir détails dans la notice d'assurance).

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 025 828.

Ces contrats sont souscrits auprès de : - PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 5 316 384€, dont le siège social est sis 11 Avenue François Mitterand 11-17, 93210 SAINT DENIS, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903 et par PREVESEO OBSEQUES-SA. au capital de 500 000€, siège social: 16-18 Boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



## Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes avant le 13 novembre 2025

### Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

(à la date du décès)

Actif < 2 000 €	<b>GRATUIT</b>
de 2 000 € à 3 000 €	80 €
de 3000,01 € à 10 000 €	250 €
de 10 000,01 € à 25 000 €	390 €
Actif > 25 000 €	680 €

### Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

30 €

La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 18 ans est exonérée de frais.

(\*) Dans les limites et conditions prévues et détaillées aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA).

❖ Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025<sup>(51)</sup>.

## Mineurs

**GRATUIT**

## Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €

**GRATUIT**

Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier <sup>(52)</sup>	Succession non complexe <sup>(53)</sup>	<b>GRATUIT</b>
	Succession complexe <sup>(53)</sup>	<b>1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €</b>

La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 18 ans est exonérée de frais.



## Bon à savoir !

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

## Autres Services

### Protection des particuliers

• la télésurveillance<sup>(54)</sup>

**NOUS CONSULTER**

• la téléassistance<sup>(55)</sup>

**NOUS CONSULTER**

### Autres opérations et services

#### Mon SécuriCOFFRE+❖

Espace de stockage sécurisé de 5 GO

**36 € / AN**

Espace de stockage sécurisé de 50 GO

**60 € / AN**

(51) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

(52) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(53) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

(54) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

(55) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

(56) Merci pour l'Info Prestige vient en remplacement de Dossier Familial Prestige.

## Abonnement Magazines\* Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

### Merci pour l'info Prestige (version numérique)<sup>(56)</sup>

- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 € / AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

(\*) Ces publications sont éditées par la SAS Uni-Médias, filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier 75739 Paris cedex 15 SIREN 343 213 658 RCS PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

### Merci pour l'info Premium (version numérique)<sup>(57)</sup>

- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 € / AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

### Merci pour l'info Essentiel (version numérique)<sup>(58)</sup>

- Accès au service Les experts de Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourinfo.fr](http://www.mercipourinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 € / AN

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

## Abonnement Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

### Abonnement papier et numérique

**Santé magazine** (Abonnement de 12 n° par an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 € / AN

**Détente Jardin** (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

22,90 € / AN

**Régal** (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

27,90 € / AN

**Maison Créative** (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

23,90 € / AN

**Détours en France** (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

49,80 € / AN

**Plus de Pep's** (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 1 n° offert)

19,90 € / AN

**Parents** (Abonnement de 6 n°, précédé de 1 n° offert)

18,90 € / AN

(57) Merci pour l'info Premium vient en remplacement de Dossier Familial Premium.

(58) Merci pour l'info Essentiel vient en remplacement de Dossier Familial Essentiel.



## Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux Abonnements Magazines

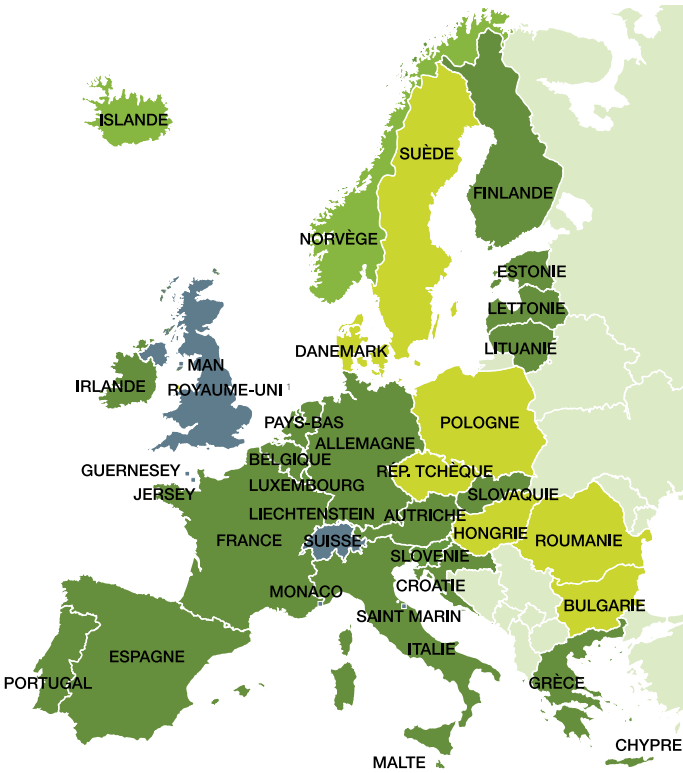
**N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS SIREN 343 213 658 RCS PARIS.

La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

## Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro \*

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

(\*) Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



# Résoudre un litige

## L'Agence

Pour vos réclamations, vous pouvez en faire part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> \*.

Pour vos réclamations orales, si la réponse communiquée immédiatement ne vous a pas donné entière satisfaction, nous vous invitons à formaliser votre mécontentement par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> \*.

## Le Service Clients

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpelliéret - Maurin 34977 Lattes cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/informations/reclamation-et-mediation.html> \*.

L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de son envoi. L'agence ou le Service Clients vous apportera une réponse dans un délai de 2 mois à compter de l'envoi de la réclamation sur support papier ou autre support durable.

## Cas particuliers

- Si votre réclamation porte, conformément à la réglementation, sur un service de paiement autre que le chèque, votre agence ou le Service Clients s'engage à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours ouvrables pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci vous envoie un courrier d'attente précisant le délai complémentaire nécessaire et la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse doit, en tout état de cause, vous être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

- Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse de l'agence ou du Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

• Concernant les contrats assurés par Pacifica: Service Consommateurs Pacifica

8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15

• Concernant les contrats assurés par Predica : Predica - Service Clients

16-18 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15

• Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA - Service Réclamations, 53 rue la Boétie - CS40107 - 75380 PARIS CEDEX 08 ou par mail : [reclamations.camca@ca-camca.fr](mailto:reclamations.camca@ca-camca.fr)

## La Médiation

Vous avez également la possibilité de vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation en complétant le formulaire de saisine sur le site internet :

<http://lmediateur.fbf.fr> \* ou par courrier à l'adresse suivante : Le médiateur de la consommation auprès de la FBF - CS 151 -75422 Paris Cedex 09. Votre demande peut être adressée

au Médiateur de la consommation deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite au Crédit Agricole du Languedoc, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée, que vous ayez reçu ou non une réponse.

L'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours à compter de la notification de la saisine, sauf prolongation par le Médiateur de la consommation en cas de litige complexe.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> \*

Pour tout litige relatif à des contrats d'assurance, et après avoir obtenu une réponse du Service Clients de l'Assureur, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 9 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante <https://www.mediation-assurance.org/> \*.

## L'action en justice

Vous pouvez à tout moment intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

(\*) Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

# En cas d'urgence

➔ Je contacte...

Déclarer un sinistre Auto, Habitation,  
Assurance des Accidents de la Vie

**0 800 810 812** Service & appels  
Gratuits

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation  
frauduleuse de sa carte bancaire

**04 27 84 27 84**  
Appel non surtaxé, coût selon opérateur.  
Service disponible 24h24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque  
ou un chéquier

**04 27 84 27 84**  
Appel non surtaxé, coût selon opérateur.  
Service disponible 24h24, 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son  
contrat Protection Juridique Pleins Droits

**0 800 813 810** Service & appels  
Gratuits

## Pour plus d'informations

➔ Rendez-vous en agence ou sur  
[www.credit-agricole.fr/ca-languedoc](http://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc)

(coût de la connexion selon opérateur)



### Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les particuliers et notamment l'ensemble des tarifs applicables à la gestion d'un compte de dépôt. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet [www.credit-agricole.fr/ca-languedoc](http://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc) (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en œuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale.

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'application envisagée.



LE TRI  
+ FACILE



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est situé Avenue de Montpelliéret, Maurin 34977 Lattes Cedex. Immatriculée au R.C.S de Montpellier sous le n° 492 826 417. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 34022024000000016 délivrée par la CCI de l'Hérault, bénéficiaire de la Garantie Financière et l'Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie 75008 Paris. N° IDU (Identifiant Unique pour la filière «Papiers Graphiques») : FR234301\_01WSIW.

Réf : 202409-01. Imprimeur : Imp'Act Imprimerie, ZAE Les Hautes Garrigues, Chemin de Cambourmet 34380 Saint-Martin de Londres. Janvier 2025.



LANGUEDOC